

# LE SNES-FSU 29 VOUS INFORME

## #3

18 décembre 2025

### **Échanges avec la DSDEN**

Lors d'un entretien d'une heure et demie de fin novembre entre les deux co-secrétaires départementaux du Snes 29 et l'administration, nous avons pu obtenir les dernières informations sur le travail effectué actuellement par la DSDEN. Celle-ci prépare déjà la rentrée prochaine et échange avec les établissements notamment sur les prévisions d'effectifs afin d'avoir "une première vision" de ce qui va se passer. Ils ont déjà dû constater que les baisses d'effectifs étaient supérieures à ce qu'ils avaient prévu, que ce soit dans le premier comme dans le second degré. Ils tablent sur une baisse majeure de 620 élèves en collège et prévoient peu de pertes pour l'instant en lycée et en revanche un gain en BTS et en CPGE.

### **Budget "Contraint" et conditions d'exercice dégradées**

Façon de nous préparer au pire, le Secrétaire Général nous a rappelé que, bien évidemment, cette opération se ferait dans un contexte budgétaire très contraint. Nos conditions d'exercice s'annoncent particulièrement difficiles et vont donc encore se dégrader, comme si c'était possible ! Des fermetures de divisions, de postes et des compléments de service sont à prévoir ! Et, logiquement, cela n'augure rien de bon non plus pour les TZR qui ne sont pas prêt.es d'obtenir un poste fixe dans un tel contexte ! Il s'agira par conséquent de prendre contact avec le SNES 29 le plus rapidement possible en cas d'annonce de suppressions de divisions et/ ou de postes. A ce propos, la référente du second degré a rappelé le mode de fonctionnement de la DSDEN pour la gestion des divisions : il s'agit d'obtenir deux fermetures pour en ouvrir une dans la mesure où tous les moyens ne sont pas récupérés quand une division est fermée!

### **Des engagements pour les AESH et les stagiaires?**

Suite à notre dénonciation de la pagaille ambiante au sein des PIAL et autres PAS, la DSDEN a reconnu que les choses sont à améliorer au niveau des affectations des AESH. En effet, nous avons fait valoir que des déplacements

erratiques survenaient n'importe quand et n'étaient pas expliqués et donc pas compris des collègues. En réponse à ces dysfonctionnements, l'administration promet d'établir un code des "bonnes pratiques" qui soient "transparentes" et connues de toutes et tous, comme par exemple l'affectation des AESH à vingt minutes au maximum de leur domicile. Les représentant.es de l'administration ont par ailleurs admis que la cartographie des ULIS et des Segpa était à revoir. Plus inquiétant, on nous a resservi ce projet, présenté comme une nécessité, de mutualisation des sites scolaires du premier et du second degré, particulièrement en milieu rural. Nous avons ensuite évoqué la situation des stagiaires pour déplorer l'affectation de collègues dans le Finistère, alors qu'ils sont formés sur le pôle de Rennes (SVT, Physique-chimie par exemple). Là encore, l'administration n'a pu que reconnaître que les choses n'étaient pas satisfaisantes.

### **Dérives managériales**

Il s'est ensuite agi d'aborder les problèmes que posent des chef.fes d'établissement: certain.es se montrent autoritaires et remettent même en cause le droit de grève, à l'oral, évidemment, certain.es agissent au mépris des cadres réglementaires et par exemple des obligations de service ou sont à bout et ne peuvent plus assumer leurs fonctions correctement ... Nous avons à cette occasion dénoncé le souci que cela nous pose quand des personnels de direction qui dysfonctionnent sont simplement dépaysés pour répéter le même schéma et imposer leurs méthodes discutables et leur personnalité problématique aux collègues d'un autre établissement. L'administration a dû admettre le contexte de pénurie qui existe pour cette catégorie de personnels et nous a certifié qu'elle restait vigilante vis-à-vis de ces cheff.es qui sont identifiées grâce à divers signalements dont les nôtres. Il a ensuite été question de faire remonter les situations de collègues restant non remplacés, sujet qui n'est pas négligeable, ou bien des affectations problématiques de certain.es TZR, ce qui devient récurrent malgré nos alertes incessantes des services gestionnaires.

# LE SNES-FSU 29 VOUS INFORME

## #3

17 décembre 2025

### Opale: un déploiement toujours problématique

Nous avons aussi mis sur la table les problèmes persistants que pose dans de nombreux établissements le déploiement du logiciel de gestion Opale. Il ne permet en effet pas d'avoir une vision claire du budget et empêche le bon fonctionnement administratif et pédagogique des EPLE. En réponse à notre intervention, l'administration a juste précisé que les secrétaires généraux, la nouvelle appellation pour nos gestionnaires, étaient accompagnés par deux référent.es dans le département.

### “Campus Kerichen”: toujours autant d'opacité et de mépris

Les collègues déplorent bien évidemment le manque d'informations : pour preuve, la Région n'a toujours pas daigné répondre à un courrier intersyndical qui lui a été adressé. Le SNES, et plus largement la FSU bien sûr, s'opposent évidemment à ce projet délétère de mutualisation. L'administration a bien rappelé que rien n'était acté pour l'instant, mais il nous est permis de douter fortement de ces éléments de langage qui nous sont servis comme de celui de la "co-construction" que l'administration appelle de ses vœux. La DSDEN nous a parlé du manque de lisibilité de l'offre de la cité et de la concurrence entre les établissements qui la constituent. On nous a fait valoir la cité ne fonctionnait pas et que la question des divers bâtiments devait se poser.

[courrier intersyndical adressé au conseil régional](#)

### Risques Psycho-sociaux

Sans transition ou presque, voici un lien vers un document qui recense les personnels-ressources et leurs coordonnées au niveau départemental et rectoral pour ce qui concerne les risques psycho-sociaux. Si vous devez les contacter, nous vous recommandons vivement de mettre le Snes 29 ou le Snes Bretagne dans la boucle, par exemple en copie de vos échanges.

<https://rennes.snes.edu/personnels-ressources-et-dispositifs-rps.html>

### Stage “Agir en établissement”

La section départementale du SNES a organisé jeudi 04/12 un stage “Agir En Etablissement” à destination de ses adhérent.es à la Maison du Peuple de Brest. Cette journée fut l'occasion d'informer les collègues et d'échanger avec elles et eux. Nous avons abordé divers sujets comme le calendrier annuel des établissements, la Dotation Globale Horaire, le conseil d'administration et ses commissions, l'organisation du Snes et son travail au sein des différentes sections, etc. Lors de ce temps qui fut aussi un temps de formation, nous avons pu effectuer des rappels des textes et fournir des ressources aux adhérent.es. Ce moment collectif de dialogue et d'interaction sera à renouveler car ce fut une réussite !

**Les dix membres de la section départementale du SNES-FSU 29 vous souhaitent d'agréables vacances de fin d'année. Qu'elles vous soient reposantes et qu'elles vous ressource car nous prévoyons déjà que la reprise se fera dans l'action !**

[snes29@rennes.snes.edu](mailto:snes29@rennes.snes.edu)

SNES-FSU Finistère QUIMPER  
71 avenue Jacques Le Viol 29000 QUIMPER  
02 98 55 77 72 / 06 07 34 19 33

SNES-FSU Finistère BREST  
Maison du Peuple - 2 Place Edouard Mazé 29200  
BREST  
07 84 52 74 97



[@snes29.bsky.social](https://twitter.com/snes29.bsky.social)  
[www.facebook.com/snes29](https://www.facebook.com/snes29)